

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MAI 2022

Présents : G. BASSET - S. BONJEAN - S. BURGAT – C. CHEVALIER - F. JOUANET - D. MOUSSET - D. PAQUERIAUD - I. PETITJEAN - C. POMMIER - M. SIMON - B. TRONCIN - D. VIZIER

Absents : Jean-Michel LAROCHE (procuration à Didier PAQUERIAUD) – Philippine VIMONT (procuration à Céline CHEVALIER) – Martine GOUEFFON (procuration à Bernard TRONCIN).

Secrétaire de séance : Florence JOUANET

Ordre du jour :

✚ Modification horaire de la pause méridienne :

Suite à une demande des parents, le conseil d'école a souhaité modifier les horaires d'entrée des enfants de l'école élémentaire après la pause méridienne à compter de la rentrée de septembre 2022.

Les nouveaux horaires seraient : Ouverture du portail : 13h55, entrée en classe : 14h05 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et 8h30-11h50 les mercredis.

Il est demandé au conseil municipal de délibérer sur ce projet avant transmission à l'inspecteur de l'éducation nationale.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Demande de subvention amendes de police pour l'achat de trois radars pédagogiques et de panneaux de signalisation :

Une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police peut être demandée au Conseil Départemental pour l'achat de trois radars pédagogiques (6985.40 HT) et la pose de panneaux de signalisation (5705.72 HT). Le taux de subvention est fixé à 40% pour les radars et 20% pour les panneaux.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ SDE – Plan de financement pour la réalisation de la dissimulation coordonnée du réseau de télécommunication rue Marcellin Desboutin et rue de la Gare :

Le SDE nous a transmis un plan de financement relatif à la réalisation de la dissimulation coordonnée du réseau de télécommunication rue Marcellin Desboutin et rue de la Gare. Le montant des travaux s'élève à 3700€. Cette somme pourra être payée sur l'exercice 2023 ou étalée sur 5 ans. Il est décidé d'étaler la somme sur 5 ans.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ SDE – Plan de financement du renforcement du réseau BT sur poste Bessay (reprise sur nouveau poste André Messenger)

Le SDE nous a transmis un plan de financement relatif au renforcement du réseau de distribution électrique (reprise sur nouveau poste André Messenger créé par Enedis). Le montant des travaux s'élève à 7475€. Cette somme pourra être payée sur l'exercice 2023 ou étalée sur 5, 10 ou 15 ans. Il est décidé d'étaler la somme sur 5 ans.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Subvention exceptionnelle pour l'Ukraine

Il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 500€ à l'Ukraine par le biais de FACECO (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) qui apporte une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Subvention exceptionnelle pour l'Indépendante

L'Indépendante de Bessay fêtera les 16, 17, 18 et 19 juin ses 110 ans. L'association a demandé une subvention exceptionnelle pour organiser cet événement. Le Conseil Municipal décide de donner 500€ à l'Indépendante.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Subvention exceptionnelle pour les Archers

L'association des Archers de Bessay organise sa première compétition de tirs 3D le 21 mai 2022 qui a nécessité un gros investissement en achat de cibles. Une subvention exceptionnelle a été demandée par l'association pour cette manifestation. Le Conseil Municipal décide de donner 500€ aux Archers.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Vente d'un logement EVOLEA

EVOLEA envisage de vendre aux locataires occupants un pavillon locatif social situé au 1 Allée Jacques Prévert à Bessay sur Allier. Il est demandé au Conseil Municipal de donner son avis sur ce projet d'aliénation.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses

Le service des domaines a donné l'estimation des 5 biens que la commune souhaite acquérir dans le cadre de la revitalisation du bourg pour une somme avoisinant les 200 000€. Le projet de crèche pourrait se réaliser uniquement sur la parcelle Valnaud mais il sera cependant nécessaire d'acquérir une partie du terrain de la maison Laurent.

La date du jeudi 02 juin à 19 heures a été retenue pour la présentation à la population de l'étude de revitalisation du bourg. Un bilan rapide de l'année 2021 et projets 2022 pourra être fait en même temps puisqu'il n'y a pas eu de cérémonie des vœux, ainsi que l'organisation d'un moment de convivialité.

Les plans de l'adressage et de la numérotation de tous les hameaux seront consultables sur le site internet et en mairie du 10 mai au 10 juin afin que chacun puisse faire part de ses observations. Il a été décidé de conserver l'adressage séquentiel en agglomération et métrique hors agglomération. Le nom du lieu-dit actuel sera conservé dans l'adresse.

L'AG du comité inter associatif a eu lieu vendredi 07 mai. Le bureau a été reconduit. Pas de manifestations prévues cette année.

Les déchets de la brocante doivent être triés avant d'être amenés au Sictom. Il faudra voir avec les présidents des AFN et du Comité des fêtes comment s'organiser et prévenir les exposants peut-être par un flyer. Les déchetteries seront bientôt accessibles uniquement sur inscription.

Céline CHEVALIER fait part d'une réunion téléphonique avec le CAUE pour le réaménagement des cours de l'école. Un comité de pilotage sera créé en septembre pour travailler sur ce réaménagement. Les enfants du CMJ ont bien travaillé, ils ont un projet de maison des jeunes, de recyclage de mégots de cigarettes et de création de zones délimitées sans tabac. Ils viendront à un prochain conseil municipal

Il y aura une soirée jeux de société le 20 mai à la bibliothèque à partir de 20 heures.

Des poteaux seront posés au début des pistes cyclables afin d'empêcher les voitures de les emprunter (réunion de la commission des travaux ou partie pour décider des endroits pertinents).

Bernard TRONCIN a assisté à la soirée du gala de boxe. L'association a lavé le parquet qui est totalement abimé, il doit être poncé, ciré et lustré pour la prochaine location de samedi prochain. Sylvain BONJEAN annonce l'anniversaire du centre des Pompiers l'année prochaine. Un concours photo est organisé pour la page de couverture du bulletin municipal jusqu'au 21 mai.

Danièle Mousset fait le compte-rendu de la Sologne Bourbonnaise, 35 communes sont adhérentes, 16300 abonnés. Le prix du m² et de l'abonnement augmente de 1% (64.90€ l'abonnement et 1.47€ le m²).

Restauration scolaire : le repas de Pâques de la cantine a eu lieu le 07 avril, la boucherie Cohas est obligée d'augmenter ses prix de 11%.

Le Marché du terroir aura lieu le 10 juin.

Séance levée à 21h11.